

Foyer Socio-Educatif du Collège PENANROZ

COTISATION Foyer Socio Educatif

Bonjour,

Nous vous écrivons pour évoquer la cotisation au Foyer Socio-Educatif.

Le F.S.E. est une association (cadre Loi 1901) qui fonctionne uniquement avec les bonnes volontés des uns et des autres.

Cette année, le bureau est composé de trois élus adultes (Monsieur PAUBERT, Président, Madame LE GOLVAN, Trésorière et Madame LE GAC, Secrétaire) et trois élus élèves. Ce bureau sera renouvelé dans les semaines qui suivront la rentrée scolaire. Nous remercions, au passage, les élus élèves pour leur présence et leur soutien.

Le F.S.E. finance ou aide à financer

- Les **sorties scolaires** pour soutenir l'idée de la gratuité de l'école pour tous.
- Les **voyages scolaires** (Espagne, Normandie, Pleumeur-Bodou, Ile Tudy,...), pour que tous les élèves, puissent avoir la possibilité de participer.
- Les activités culturelles (abonnements aux revues du CDI,...), pour une plus grande ouverture pour tous.
- L'achat de jeux de société pour la salle de jeux des élèves.

Le F.S.E aide aussi aux tâches plus pratiques. (Achat des fournitures d'arts plastiques).

Pour réaliser tous ces projets, le F.S.E a besoin de fonds.

Le F.S.E. travaille bien sûr en étroite collaboration avec le Principal du collège, la Gestionnaire, ainsi que l'Assistante Sociale et les parents d'élèves.

Mais la première source de fonds est la cotisation des familles. Nous demandons à chaque famille désireuse d'apporter son soutien une cotisation volontaire de 8€ (espèce ou chèque à l'ordre du foyer Socio-Educatif) pour nous aider dans toutes ces actions.

Nous comptons sur vous.

Le Président du FSE